

FEGAPH RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous avons accepté, nous avons vérifié les comptes de la Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches (FEGAPH), clos le 31 décembre 2017, et qui portait sur la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans d'excellentes conditions tous les contrôles et vérifications, ceci en respectant les principes de diligence généralement admis.

Nous pouvons ainsi confirmer le **résultat excédentaire de l'exercice 2017 de CHF 239,65**

(Deux cents trente-neuf francs et 65 centimes)

Ce **résultat monétaire** est expliqué par un total de Produits de CHF 3'370.00 (Cotisations membres) et un total de Charges de CHF 3'130,35 (principalement dotation fond campagnes de sensibilisation, cotisations aux autres associations, frais de campagnes sensibilisation handicap, et frais de déplacements)

A signaler qu'en 2017, l'association a reçu CHF 15'000.-- de la Ville de Genève, produit reçu d'avance au Bilan est affecté en 2018 à financer le mandat G'innove.

Sur la base des éléments connus et de la documentation présentée, nous estimons que la révision faite constitue une base suffisante pour se former une opinion. Nous confirmons ainsi que la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à tous les engagements pris par le comité.


Concernant les comptes au Bilan, nous nous permettons de souligner et/ou de suggérer que :

- les risques inhérents à la perte sur débiteurs soient reconsidérés, et le cas échéant la diminution de l'actif annulée, et
- les fonds réservés aux campagnes de sensibilisation (augmentés en 2017), soient utilisés d'une part, pour la mise en œuvre de l' stratégie de sensibilisation définie par le comité, et d'autre part, pour la recherche de fonds, donnant aux bailleurs privés et publics la possibilité de renforcer l'action de la FEGAPH.

Nous adressons nos remerciements au comité et aux collaborateurs concernés, pour la bonne tenue des comptes. Et proposons à l'Assemblée des délégués de la FEGAPH d'approuver les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils vous sont présentés

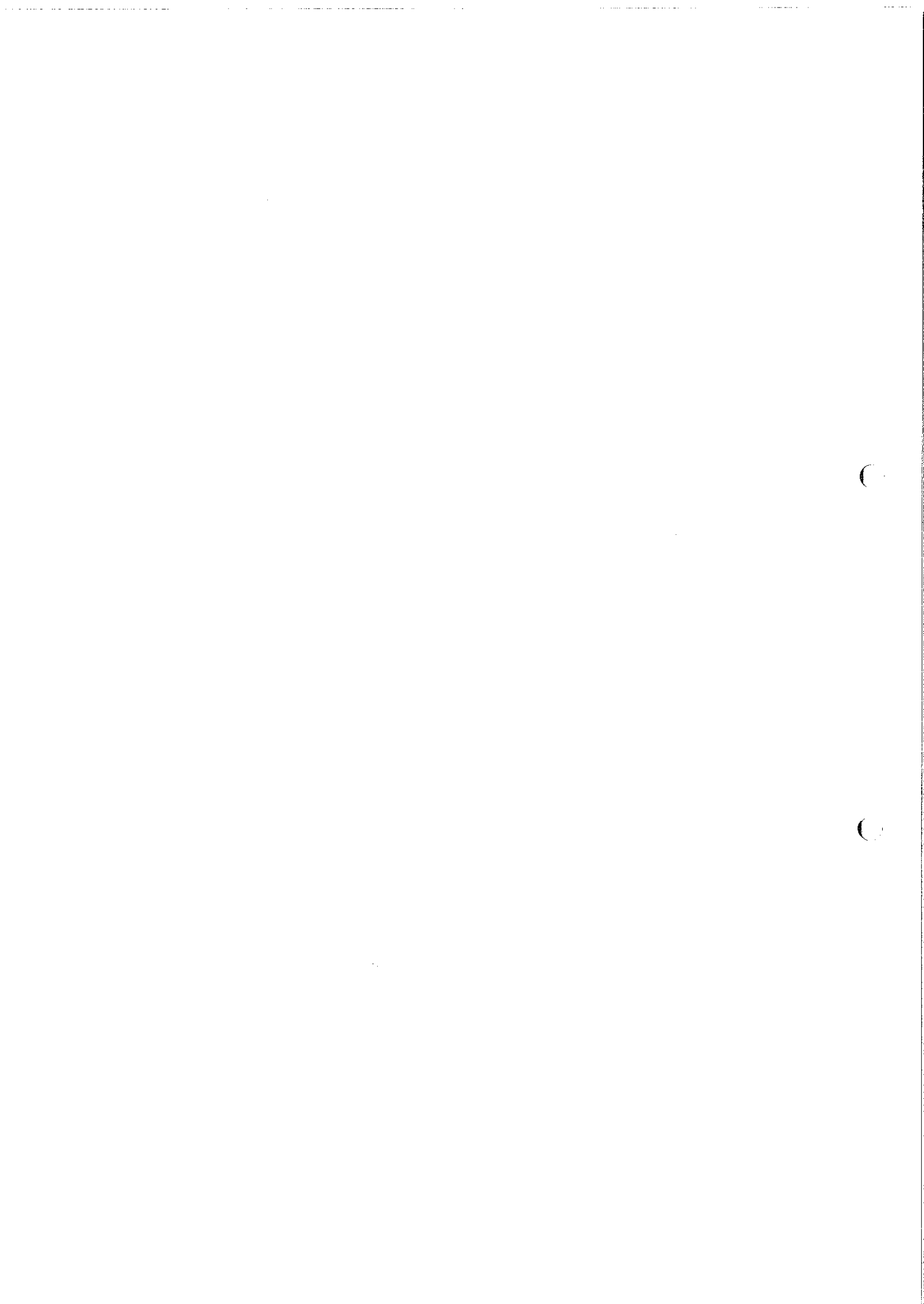


Pancho Gonzalez
Vérificateur



Florian Irming
Vérificateur

À Genève, le 2 mai 2018



BILAN

ACTIFS

	31.12.2017	31.12.2016
Compte courant postal	✓ 31 326.25	12 583.60
Débiteurs membres	✓ 4 122.00	6 625.00
Provision perte sur débiteurs	✓ (2 000.00)	(2 000.00)
TOTAL ACTIFS	33 448.25	17 208.60

PASSIFS

	31.12.2017	31.12.2016
Créanciers membres	34.00 ✓	34.00
Créanciers	800.00 ✓	800.00
Provision honoraires consultants	500.00 ✓	500.00
Capital propre	2 975.75 ✓	2 975.75
Fonds service juridique	7 000.00 ✓	7 000.00
Fonds campagnes sensibilisation handicap	6 500.00 ✓	5 500.00
Produits reçus d'avance	15 000.00 ✓	
Bénéfice reporté /Perte reportée	398.85	54.70
Bénéfice	239.65	344.15
TOTAL PASSIFS	33 448.25	17 208.60

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

	2017	2016
Cotisations membres	3 370.00	5 122.00
Donations		100.00
TOTAL PRODUITS	3 370.00	5 222.00

CHARGES

	2017	2016
Cotisations à d'autres associations	600.00	250.00
Participation actions autres associations		192.90
Frais informatiques	11.90	188.15
Frais généraux	181.20	200.00
Frais de déplacement	394.60	
Frais campagnes sensibilisation handicap	508.70	
Perte sur débiteurs		2 000.00
Frais bancaires et de compte postal	103.50	46.80
Dotation fond service juridique		1 000.00
Dotation fond campagnes sensibilisation	1 000.00	1 000.00
Consultants	300.00	
Impôts	30.45	
TOTAL CHARGES	3 130.35	4 877.85
Bénéfice	239.65	344.15